

## LETTRE AUX PROFESSIONNELLS

### SOUHAITANT PARTICIPER AU PARCOURS COCON



#### LE PARCOURS COCON

Le parcours COCON (expérimentation Article 51 en Nouvelle Aquitaine, Occitanie et PACA) propose à des nouveau-nés dits « vulnérables » du fait de leurs conditions de naissance d'intégrer un parcours de soins dédié comprenant :

- Des consultations spécifiques et régulières, dès la période néonatale, basées sur des cahiers informatisés permettant le repérage de signes précoces, précurseurs de signes d'alerte de TND (troubles du neurodéveloppement).
- Des parcours de soins précoces 0-2 ans et  $\geq 2$  ans - 5 ans - pour la prise en charge de ces signes précurseurs.
- Des échanges entre professionnels via le système d'information dédié PAACOGLOBULE et grâce à des temps de réunions de concertation pluridisciplinaires financés.
- Une aide à l'organisation du parcours et une diminution des perdus de vue grâce à l'appui de la coordination du RPNA.

Les professionnels s'engagent à utiliser l'outil PAACOGLOBULE, outil e-santé de l'ARS Nouvelle Aquitaine. S'équiper est gratuit. L'équipe d'ESEA qui déploie cet outil peut se déplacer. Le lien pour la contacter :

<https://www.esea-na.fr/formulaire-paaco-cocon>



Les premières inclusions débutent en Nouvelle Aquitaine en janvier 2023 et concernent :

- Les nouveau-nés répondant aux critères d'inclusion de la fiche jointe
- Dont les parents ont signé la charte d'engagement et acceptent l'utilisation de l'outil PAACOGLOBULE
- Domiciliés, pendant la première phase de l'expérimentation, dans les 4 départements pilotes (17 ;33 ;64 et 87) et sortis d'hospitalisation initiale après le 1er janvier 2023
- Puis domiciliés dans toute la Nouvelle Aquitaine à partir du 15/09/2024 (Les enfants inclus dans les nouveaux départements devront être sortis d'hospitalisation néonatale à partir de cette date)

Ces inclusions se font préférentiellement le jour de la sortie du service de néonatalogie ou de maternité

#### DOCUMENTS A NOUS RETOURNER : [parcours.cocon@rpna.fr](mailto:parcours.cocon@rpna.fr)

- La convention de la CNAM « Cocon-conditions d'adhésion » signée
  - La charte COCON correspondant à votre profession signée
  - Un RIB si vous êtes profession libérale car toutes les consultations et tous les soins COCON sont financés par des prestations dérogatoires et substitutives qui seront rétrocédées au professionnel par le RPNA, selon ce qui aura été renseigné dans PAACOGLOBULE
- Il est donc important de ne pas utiliser les chaînes de facturation de droit commun.**
- La 2<sup>e</sup> page de ce document afin que nous puissions finaliser votre participation au parcours COCON

#### AUTRES RESSOURCES

- Le site du RPNA : [www.rpna.fr](http://www.rpna.fr)
- Module de formation sur les TND : <https://www.uness.fr/actualites/premier-module-de-formation-tnd-une-formation-en-ligne-et-gratuite-pour-les>

## FORMATIONS ET EXPERTISE JUSTIFIANT VOTRE PARTICIPATION A COCON

Formations réalisées sur le neuro-développement et/ou la prise en charge des Nouveau-nés vulnérables :

Expérience professionnelle du suivi et/ou de la prise en charge des nouveau-nés vulnérables :

Je souhaite participer au parcours de soins précoces : 0-2 ans  et/ou ≥ 2 ans - 5 ans

## FORMATIONS QUE VOUS SOUHAITERIEZ VOIR DIFFUSER EN NOUVELLE AQUITAINE

## PROFESSIONNELS DE VOTRE RÉSEAU POUVANT ÊTRE INTÉRESSÉS PAR COCON

Nom et Prénom	Profession	Mail	Lieu d'exercice	Téléphone

## VOS COORDONNÉES

Nom et Prénom	Profession	Mail	Téléphone